

Communiqué de presse

**Agir en prévention pour le bien vieillir à domicile,
1000 seniors bénéficieront d'une première expérimentation portée par la ville Talence**

La ville de Talence et le Centre Communal d'Action Sociale se mobilisent aux côtés des acteurs sociaux de l'habitat et des acteurs de la prévention pour le bien vieillir à domicile des seniors. Talence est la première ville à mettre en place une politique de prévention innovante pour favoriser le maintien à domicile et lutter contre la précarité énergétique. Cette démarche, qui bénéficiera à plus de 1 000 seniors, fera l'objet d'une synthèse et d'une publication de résultats.

Pleinement consciente des enjeux de la transition démographique et énergétique la ville de Talence et le Centre Communal d'Action Sociale mobilisent les acteurs sociaux de l'habitat autour de l'enjeu du bien vieillir à domicile. Un dispositif d'accompagnement complet porté par ALOGIA Groupe, en partenariat avec EDF, sera proposé à un maximum de seniors talençais, selon un diagnostic "deux en un" qui combine ergothérapie et économies d'énergie.

Un diagnostic "Ergothérapie - Économies d'énergie"

Le groupe ALOGIA va réaliser un accompagnement personnalisé via un diagnostic "Ergothérapie - Économies d'énergie" effectué au domicile des seniors talençais. Des ergothérapeutes d'ALOGIA Groupe, professionnels de santé diplômés d'État, vont appeler les seniors et leurs aidants pour identifier les bénéficiaires ayant besoin d'un diagnostic à domicile. Formés aux enjeux de l'énergie par EDF, ils sont à même de réaliser des diagnostics au domicile sur le volet maintien à domicile et précarité énergétique qui déboucheront si besoin sur un suivi de la mise en place des solutions en lien avec les professionnels sociaux de la Ville et des partenaires.

Une mobilisation territoriale en exemple

L'innovation de la démarche réside notamment dans la mobilisation, à l'initiative de la ville, des acteurs sociaux et de l'habitat. Sont notamment partenaires de la démarche les bailleurs sociaux Domfrance, ENEAL, Mesolia et Aquitanis ainsi que AG2R La Mondiale, la Carsat, le Gérontopole Nouvelle Aquitaine, ALOGIA Groupe et EDF. L'objectif est de réunir les acteurs engagés en faveur de la prévention et d'aller vers les seniors et leurs aidants.

Dans la démarche de diagnostic, il s'agit de détecter les seniors devant faire l'objet d'une prise en charge, de passer d'une logique curative à une logique préventive et programmatique, de diminuer la pression financière liée aux adaptations non programmées, d'organiser et d'optimiser le parcours résidentiel des seniors.

Pour atteindre cette finalité de redonner du pouvoir d'achat, de la liberté et de la dignité aux seniors, de partager et de valoriser cette démarche innovante initiée par la Ville, une convention de partenariat a été signée entre la ville de Talence et ses partenaires, vendredi 3 décembre dernier.

Le CCAS de Talence et EDF : ensemble contre la précarité énergétique

Par ailleurs, le CCAS de Talence et EDF signent une convention de partenariat pour lutter ensemble contre la précarité énergétique. L'objectif de la convention signée ce vendredi 3 décembre était de faciliter le traitement des situations de précarité énergétique des habitants de Talence en soutenant l'intervention du CCAS sur cette thématique, notamment en aidant les personnes en difficulté de paiement, en éclairant les particuliers sur les différents dispositifs d'aides en matière d'énergie mais aussi en les sensibilisant aux éco-gestes afin de leur permettre une meilleure maîtrise de l'énergie et donc du budget.

Parallèlement à cette convention, le CCAS et EDF vont mettre en place une expérimentation pour aider financièrement les personnes accompagnées par le CCAS à remplacer leurs appareils électroménagers énergivores par des appareils de classe éco-efficace, mais également des aides accordées par le CCAS.

Info : Centre Communal d'Action Sociale

05 56 84 78 71 m.bellini@talence.fr www.talence.fr